



Ordre du jour

- 1) Présentation de l'outil BENEFRICHES par l'Ademe et intérêts de l'outil – Franck Le Moing
- 2) Présentation et échanges sur l'outil Carto friches du CEREMA – Stéphane Lévêque et Marie-Laurence Claudon
- 3) Démarrage de réflexion sur les friches commerciales : spécificités, problématiques, ...
- 4) Actualités : fonds friches, AAP dépollution exemplaire, bilan
- 5) Actualités des partenaires

Participants (visio)

ADEME : F Le Moing, Alice Renault	SCALEN : O Aminu
BRGM : N Aubert	Scot d'Eprenay : Mickael de Chaunac
EPF Grand Est : R Stenger	Scot Aube : Claudie Leitz
EPF Alsace : L Squiban, Cécile Lemoing	Saint Louis Agglomération : I Metery
Cerema : Marie-Laurence Claudon, Stéphane Lévêque, Thomas Schwab	PETR Sarrebourg : MC Karas
Adeus : F Monnier	DDT 51 : Benoît Desrumaux
Banque des territoires : CA Hadri	DDT 54 : B Delabre
Université de Lorraine – GISFI : N Enjelvin	CD 55 : F Sauty
AGAPE : MS Thill	DDT 88 : Frankie Chevrier, Nicolas Coste
PETR du pays de Saverne : C Fourile	
Région Grand Est : K Khoumchane, C Monard, C Vuidel, C Lorrain, V Pinaud, A Froment-Berthou	DREAL Grand Est : M Antoine, F Gouyau, Raphael Jannot, Cécile Reinert, Sébastien Codina, Florent Valat, Marie Andrien, +SPRA

(participants du 25 mars authentifiés)

Séquence 1 : 1) Présentation de l'outil BENEFRICHES par l'ADEME et intérêts de l'outil – Franck Le Moing

L'outil BENEFRICHES développé par l'ADEME a pour vocation de mettre en évidence les bénéfices nets socioéconomiques et environnementaux liés à la reconversion des friches. Outil d'aide à la décision pour les collectivités, il s'inscrit dans les orientations du ZAN, de maîtrise des risques et des pollutions ainsi qu'en appui au développement de projets stratégiques / emblématiques.

A partir des appels à projets l'ADEME a réalisé des bilans permettant notamment de mettre en évidence la différence de coût entre un projet avec consommation d'espace et un projet en reconversion. BENEFRICHES permet d'intégrer au bilan comptable de l'opération du promoteur des coûts indirects comme l'impact sur la voirie, les transports... En disposant d'éléments chiffrés – la démarche vise à monétariser certains éléments-, la collectivité dispose d'une base alternative de

comparaison avec une vision à plus long terme. La démarche permet de présenter différents scénarios (ex : extension vs renouvellement).

Un des enseignements : un nombre limité d'effets concentre la majorité des bénéfices (coût d'entretien de voirie, limitation des déplacements par exemple)

L'ADEME a lancé un AMI national qui se termine le 9 avril : il consiste à proposer à 12 collectivités d'être accompagnées par le BE ARCADIS qui a travaillé avec l'ADEME en vue de tester l'outil.

Vous pouvez y accéder à l'aide du lien suivant : <https://partage.ademe.fr/public/appel-candidatures-benefriches>

Séquence 2 : Présentation et échanges sur l'outil Carto friches du CEREMA – Stéphane Lévèque

Pour repérer les friches sur le territoire, le CEREMA a créé un outil de recensement des friches basé sur les sources existantes (basol/basias, fichiers fonciers), des bases de données locales (en Grand Est, inventaires DDT08 – DDT51 ou EPFGE) ainsi que des signalements locaux.

La démarche d'alimentation a été conçue pour être la plus fluide possible en intégrant les champs communs à l'ensemble des inventaires et en laissant la possibilité de conserver les informations spécifiques à chaque démarche. La fiabilité de l'outil se base toutefois sur une mise à jour régulière des informations contenues. La diversité des sources d'informations et des démarches en entrées ne permet pas d'avoir une vision uniforme de la situation sur l'ensemble des zones géographiques.

Les friches identifiées par l'AAP national dans le cadre du plan de relance (1200 au niveau national, 99 en Grand Est) devraient être intégrées dans l'outil.

Les petites communes ont la possibilité de déclarer des sites via un formulaire spécifique.

Séquence 3 : Démarrage de réflexion sur les friches commerciales : spécificités, problématiques, ...

Les études montrent que le phénomène des friches commerciales va s'accroître fortement dans les années à venir du fait du changement des modes de consommation. Le devenir de ces zones importantes en périphérie des agglomérations ou en centre-ville posera de nombreuses problématiques liées à leur reconversion. Les types mêmes d'utilisation pérennes ou temporaires ainsi que les modèles économiques développés rendent difficilement transposables les modèles de reconversion existants. De nouvelles pistes doivent être explorées afin d'anticiper la transition de ces zones périphériques.

Il sera proposé d'aborder ces problématiques lors du prochain GT Fiches (brainstorming).

Séquence 4 : Point d'actualité des partenaires : fonds friches, GISFI, Stagiaire SAER

L'AAP fonds friches national représente aujourd'hui 1119 dossiers pour 1,562 Md d'euros. En Grand Est, 99 projets ont été déposés (dont 32 en Moselle, 16 en Meurthe-et-Moselle et 12 en Marne). Ils sont orientés principalement sur le logement et l'activité qui sont les axes prioritaires au niveau national de cet AAP.

Il est rappelé qu'un objectif est un engagement des dépenses dans les délais les plus courts possibles, s'agissant d'un axe du plan de relance.

L'AAP national de l'ADEME (sites et sols pollués) a recueilli une centaine de dossiers au plan national et 14 dossiers en Grand Est de même typologie que l'AAP de la région GE avec de nombreux sites en Alsace. La première vague se termine fin avril 2021 et la seconde session se déroulera d'octobre 2021 à février 2022.

Bilan de l'année 2020 des projets de reconversion de friches déposés à la région Grand Est : 49 projets (dont 18 équipements publics et 10 projets éco/commerciaux) représentant plus de 100 ha. L'origine des friches requalifiées est 87% industrielles, 9% ferroviaires, 3% militaires.

Séquence 5 : Point d'actualité des partenaires

Il est signalé un séminaire sur la reconversion des friches en Mai (Université Reims - IATEUR).

Mme Enjelvin (GISFI) informe de la préparation des GISFI Days sur la période du 17 mai/15 juin. Le programme sera mis en ligne sur le site du GSIFI ou lien ci-après <http://gisfi.univ-lorraine.fr/fr/gisfiday/>

Cécile Reinert étudiante Master 2 informe les participants de son souhait de les contacter dans le cadre du stage qu'elle réalise au sein de la DREAL/SAER et qui aborde notamment la question de l'urbanisme transitoire.